Le scandale du siècle ! Un prof de CM2 demande les bienfaits de la colonisation !

écrit par Christine Tasin | 2 mars 2019

Pourtant, le prof, astucieux, avait pris des précautions, ayant passé beaucoup de temps à montrer les « mauvais côtés » de la colonisation. Mais cela ne suffit pas. Il est INTERDIT de demander à nos têtes blondes de réfléchir pour essayer de trouver de bons côtés à la colonisation…

Pourtant, le prof a été modéré il n'a parlé que des soins médicaux prodigués aux Indigènes (et la fin des morts nombreuses et de la mère et de l'enfant à l'accouchemet qui leur ont permis de croître et de pulluler) et il a évoqué les trains et les routes. Ce sont pourtant des faits, indéniables.. Mais chut ! Il ne faut pas le dire. Dans la colonisation, tout est à jeter, avec le colonisateur, forcément.

Il est interdit de faire de la recherche historique, il est interdit de penser, de démontrer, de prouver…

Le pire ? C'est que c'est une association communautariste (donc pratiquant le racisme) qui est à la tête de la meute hurlante qui réclame sans doute excuses, et… la tête de l'enseignant.

Et ne vous inquiétez pas, elle l'aura. Le communiqué du Rectorat est un modèle de dhimmitude. Au lieu de soutenir le prof qui a fait son travail et l'a bien fait, montrant les deux côtés de la colonisation, ils osent humilier cet

enseignant en le mettant sous surveillance, sous inspection… comme un bleu ou un malfrat. Au choix.

On n’en peut plus.

Que le CRAN et le CCIF et autres salopards haineux de la France fassent leur boulot c’est une chose. Que les autorités, de Macron au petit inspecteur de l’EN, se couchent servilement devant ceux qui ont pratiqué esclavage, colonisation et piratage avec vente de nos femmes et enfants sur les marchés aux esclaves d’Alger, ben merde alors !

En CM2, un exercice sur les « bienfaits » de la colonisation crée le malaise

« Sans pour autant oublier les aspects négatifs de la colonisation, il ne faut pas oublier les bienfaits que cela a eu pour les populations colonisées », était-il mentionné en préambule de cet exercice.

Cette classe de CM2 a étudié la colonisation à travers plusieurs séances, « en insistant sur les aspects négatifs autour de la domination, la privation de libertés, l’emprise territoriale » et une sortie scolaire au mémorial de l’abolition de l’esclavage à Nantes, a expliqué le rectorat de l’académie de Nantes. L’inspecteur d’académie a « aussitôt dépêché dans l’école l’inspecteur et le conseiller pédagogique de la circonscription qui assureront un suivi très attentif de cette situation et lui remettront leurs conclusions », a ajouté cette source. La traite négrière et l’esclavage sont au

programme d’Histoire du cycle 3, à savoir CM1, CM2 et 6ème.

Un exercice portant sur « le colonialisme, une oeuvre civilisatrice », distribué à des élèves de CM2 dans une école de Saint-Herblain (Loire-Atlantique), s’est appuyé sur un argumentaire qui relève de la « propagande coloniale », a dénoncé ce vendredi le Conseil représentatif des associations noires de France (Cran).

« On s’est dit que c’était une blague »

« Sans pour autant oublier les aspects négatifs de la colonisation, il ne faut pas oublier les bienfaits que cela a eu pour les populations colonisées », était-il mentionné en préambule de cet exercice à trous donné à des élèves d’une classe de primaire de l’agglomération nantaise, diffusé sur les réseaux sociaux.

« D’abord les colons ont apporté l’instruction et une langue commune à des peuples qui vivaient sur le même territoire (..). De plus, ils ont apporté les soins médicaux, et ont limité les morts d’enfants et d’adultes. Enfin, ils ont développé des trains et des routes, facilitant le transport des hommes et des marchandises », était-il aussi indiqué.

« Au départ on s’est dit c’est trop gros, c’est une blague… Ça pose un énorme problème et on ne peut pas traiter ça comme un incident isolé », a déclaré Ghyslain Vedeux, le président du Cran.

« Cette propagande coloniale est tout à fait insupportable, a fortiori dans l’Éducation nationale, avec des enfants du primaire », avait-il commenté plus tôt dans un communiqué.

L’époque coloniale a été marquée par l’esclavage, reconnu comme crime contre l’humanité, mais aussi « par le travail forcé, les massacres et parfois les génocides », a rappelé la fédération, qui pointe la formation insuffisante, selon elle, des enseignants.

CE QUE DIT LE RECTORAT

Cette classe de CM2 a étudié la colonisation à travers plusieurs séances, « en insistant sur les aspects négatifs autour de la domination, la privation de libertés, l'emprise territoriale » et une sortie scolaire au mémorial de l'abolition de l'esclavage à Nantes, a expliqué le rectorat de l'académie de Nantes. L'inspecteur d'académie a « aussitôt dépêché dans l'école l'inspecteur et le conseiller pédagogique de la circonscription qui assureront un suivi très attentif de cette situation et lui remettront leurs conclusions », a ajouté cette source. La traite négrière et l'esclavage sont au programme d'Histoire du cycle 3, à savoir CM1, CM2 et 6ème.

https://www.bienpublic.com/actualite/2019/03/02/en-cm2-un-exercice-sur-les-bienfaits-de-la-colonisation-cree-le-malaise

A lire en complément :

https://www.breizh-info.com/2017/02/17/62368/colonisation-na-pas-ete-un-crime-contre-lhumanite-macron

A vous de jouer : protestez et soutenez cet enseignant

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Loire-Atlantique
BP 72616 – 44326 Nantes CEDEX 3
Tél : 02 51 81 74 74

Rectorat de Nantes
4, rue de la Houssinière
BP 72616 – 44326 Nantes CEDEX 03
Tél. 02 40 37 37 37